

OFFRE RESERVEE AUX SALARIES KB ACTIONS 2017

Kaufman & Broad lancera prochainement une offre d'actionariat « KB Actions 2017 » réservée aux salariés du groupe.

L'objectif principal de Kaufman & Broad est d'associer plus étroitement les salariés à l'avenir de l'entreprise à travers la souscription d'actions à des conditions privilégiées. Les salariés sont aujourd'hui le premier actionnaire de Kaufman & Broad. Une politique d'actionariat salarié forte est gage d'indépendance et de stabilité pour la société, ainsi que l'opportunité pour tous de bénéficier de son développement.

EMETTEUR

Kaufman & Broad SA
Cotation : Euronext Paris
Code ISIN : FR0004007813 KOF

CADRE DE L'OPERATION – TITRES OFFERTS

L'offre est réalisée en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, dans le cadre du Plan d'Epargne de Groupe (PEG) de Kaufman & Broad.

La souscription des actions est mise en œuvre en application de la 18ème résolution de l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2017 ayant délégué au Conseil d'administration sa compétence à l'effet d'émettre des actions au profit des adhérents de plan d'épargne d'entreprise ou de groupe, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Faisant usage de cette délégation, le Conseil d'administration a arrêté, dans sa séance du 10 juillet 2017, le principe de l'offre d'actions réservée aux adhérents du PEG et les principaux termes et conditions de l'augmentation de capital.

Les modalités définitives des émissions d'actions, notamment l'ouverture de la période de souscription et le prix de souscription seront arrêtées à une date ultérieure par le Président-Directeur Général, agissant dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le Conseil d'administration.

Le nombre maximum d'actions pouvant être émises dans le cadre de l'offre est de 350 000 actions de 0,26 euro de nominal chacune, représentant au total 1,7% du capital au 31 août 2017.

Les actions offertes porteront jouissance courante et seront entièrement assimilées aux actions existantes dès leur émission.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

Bénéficiaires :

L'offre s'adresse aux salariés des entités du groupe Kaufman & Broad, adhérentes au PEG, ayant cumulé au moins trois mois d'ancienneté au dernier jour de la période de souscription/révocation (prévu le 7 novembre 2017), ainsi qu'aux retraités ou pré-retraités ayant conservé des avoirs dans le PEG.

Prix de souscription :

Le prix de souscription des actions offertes sera fixé par le Président-Directeur Général, agissant dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le Conseil d'administration. Il sera égal à la moyenne des premiers cours cotés de l'action Kaufman & Broad sur 20 séances de bourse précédant la date de la décision du Président-Directeur Général fixant l'ouverture de la période de souscription, diminuée d'une décote de 20%.

Modalités de souscription

Dans le cadre de l'offre « KB Actions 2017 », les bénéficiaires ont la possibilité d'investir dans une formule à effet de levier avec une garantie de leur investissement complétée d'une performance liée à l'évolution de l'action Kaufman & Broad, ou le cas échéant, d'un rendement minimum.

Les actions seront souscrites par l'intermédiaire du fonds commun de placement d'entreprise FCPE « KB Actions 2017 » agréé par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro FCE20170097.

Indisponibilité :

Les parts du FCPE « KB Actions 2017 » souscrites dans le cadre de l'offre seront indisponibles jusqu'au 1er juillet 2022, sauf cas de débloqué anticipé prévus par la réglementation.

Exercice des droits de vote

Les droits de vote aux assemblées générales de Kaufman & Broad afférents aux actions émises dans le cadre de la présente offre seront exercés par le conseil de surveillance du FCPE « KB Actions 2017 ».

Plafond de versement :

Le total des versements dans le plan d'épargne effectués au cours d'une année est limité à 25% de la rémunération annuelle brute (s'agissant de l'offre, le calcul étant fait compte tenu des actions souscrites avec l'apport de la banque). Par ailleurs, l'investissement dans l'offre est plafonné à €7.500 en période de réservation. Ce plafond est réduit si le bénéficiaire n'a pas réservé.

CALENDRIER INDICATIF DE L'OPERATION

Période de réservation : du 21 septembre 2017 au 1er octobre 2017 inclus

Fixation du prix de souscription : prévue le 3 novembre 2017

Période de souscription/révocation : prévue du 6 novembre 2017 au 7 novembre 2017 inclus

Augmentation de capital : prévue le 30 novembre 2017

Ces dates sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées. Elles seront définitivement fixées par une décision à venir du Président-Directeur Général.

COTATION

L'admission des actions Kaufman & Broad nouvelles aux négociations sur le marché d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0004007813 KOF) sera demandée dès la réalisation de l'augmentation de capital.

OPERATIONS DE COUVERTURE

La mise en place de l'offre à effet de levier est susceptible de générer de la part de l'établissement financier contrepartie de l'opération d'échange, des opérations de couverture, préalablement à la mise en place de l'opération, et pendant toute la durée de l'opération.

Ce communiqué est disponible sur le site www.kaufmanbroad.fr

Contacts

Directeur Général Finances

Bruno Coche

01 41 43 44 73

Infos-invest@ketb.com

Relations Presse

Marianne Cruciani

Burson-Marsteller

01 56 03 12 80

contact.presse@ketb.com

A propos de Kaufman & Broad - Depuis près de 50 ans, Kaufman & Broad conçoit, développe, fait construire et commercialise des maisons individuelles en village, des appartements et des bureaux pour compte de tiers. Kaufman & Broad est l'un des premiers Développeurs-Constructeurs français par la combinaison de sa taille, de sa rentabilité et de la puissance de sa marque.

Le présent communiqué est établi en application des articles 212-4, 5° et 212-5, 6° du Règlement général de l'AMF et de l'article 19 de l'Instruction AMF DOC-2016-14.